CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La société Dynamique, domiciliée 1 allée des Porcelaines, 97436 à SAINT LEU, représentée par Pierre COUTTET-OLLIVARY (ci-après le vendeur) s'engage à fournir au commanditaire (signataire du devis, ci-après l'acheteur) les prestations listées sur le devis ci-joint (ci-après "le site") dans les conditions ci-dessous.

1/ Planning de production et délai de livraison

Le démarrage de la production a lieu à partir du moment où les conditions suivantes sont remplies :

- Le devis a été accepté (signé sur la dernière page).
- La maquette a été acceptée (validation par e-mail).
- Les fichiers sources, les codes et mot de passe nécessaires à la production ont été remis au vendeur sous la forme convenue.
- L'acheteur a versé au vendeur un acompte de 30%.

Pour la création d'un nouveau service internet, les travaux seront visibles à certaines étapes de la production à une adresse que le vendeur ne communiquera qu'à l'acheteur (ci-après "l'adresse chantier"), ce qui permettra à celui-ci de s'assurer de la bonne conformité des développements livrés.
Le délai de livraison s'entend à compter du démarrage de la production tel que défini ci-dessus et de la date de première disponibilité, compte tenu des commandes en cours au moment de la signature du devis.

2/ Remise des sources

Les sources et éléments nécessaires au développement du projet doivent être remis au vendeur au format numérique avant le démarrage du chantier. Si l'acheteur ne souhaite pas fournir les sources numériques, le vendeur pourra lui adresser une offre pour leur numérisation.
Tout retard de la part de l'acheteur dans la remise de ces éléments libèrera le vendeur de son obligation de respect du délai de livraison et peut entrainer une rupture de contrat. Ceci ne saurait donner lieu à aucune pénalité de retard ni remboursement d'aucune sorte.

3/ Hébergement

Les caractéristiques de l'hébergement (configuration de PHP et du serveur HTTP, disponibilité du support et de manière générale, la fiabilité) sont déterminantes. Nous recommandons l'hébergeur o2switch. Le choix d'un autre hébergeur se fera sous la responsabilité de l'acheteur. Le vendeur se réserve le droit d'interrompre le développement en cas de défaillance de l'hébergeur. Une telle défaillance peut être constituée par une panne ou une limitation de l'hébergeur. Une telle interruption peut entrainer une rupture de contrat et ne donnera lieu à aucun remboursement ni pénalité d'aucune sorte.
Les dommages consécutifs aux attaques portées par des tiers contre l'hébergeur (serveurs mutualisés, sessions), n'engagent en rien la responsabilité du vendeur.

4/ Responsabilité

L'acheteur contrôlera la conformité du développement à la livraison, le vendeur s'engage à effectuer toutes les corrections jusqu'à ce que l'acheteur soit satisfait, dans les limites de ce qui est prévu dans le bon de commande. Le bon fonctionnement du développement est garanti au jour de la livraison sur les versions récentes des navigateurs web. La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée pour des problèmes survenant du fait de modification ultérieures effectuées par des tiers (intervenants, navigateurs, hébergeurs…). La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée au delà du montant facturé pour le développement.

5/ Modalités de paiement

Le paiement de l'acompte se fera avant le démarrage du projet. Le paiement du solde s'effectuera à 30 jours de la date de facture du solde. L'ouverture du site au public ne pourra avoir lieu avant le paiement intégral du prix.
Conformément à la loi 80.335 du 30/05/1980, le site reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix. À ce titre, en cas de défaut de paiement, le vendeur se réserve le droit de retirer intégralement le site du serveur après préavis. Ceci peut entrainer une rupture de contrat et ne donnera lieu à aucun remboursement ni pénalité d'aucune sorte.
Conformément à l'article L232-12, L232-18 et s. du code du commerce, les acomptes versés ne constituent pas un moyen de dédit et ne sont pas remboursables.

6/ Cession des droits

À réception du paiement intégral du prix, le vendeur cède à l'acheteur tous les droits de reproduction sur les développements, créations graphiques, fichiers sources et tous les documents afférents au site et ce, au profit exclusif de l'acheteur, sans limitation de durée, de finalité, de zone géographique ni de support.
L'acheteur est supposé disposer des droits de reproduction suffisants pour tous les éléments qu'il fournira au vendeur (photos, textes etc…). Le vendeur ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de litige sur la reproduction de ces éléments.

7/ Garantie

Les bugs sont garantis par Dynamique sans limitation de durée. A ce titre, la responsabilité de Dynamique se limite à corriger les bugs et à mettre tous les moyens en sa possession pour restaurer les données éventuellement altérées par le(s) bug(s). La responsabilité de la société Dynamique ne saurait excéder le montant de la commande.

8/ Attribution de compétence

Le contrat passé par la signature du devis est soumis au droit français. En cas de litige, le tribunal de Saint-Pierre sera seul compétent.